

## Rapport annuel du secrétariat permanent

L'année 2010 est déjà la sixième depuis l'établissement du secrétariat permanent. Beaucoup de processus se sont institutionnalisés. Les réunions du comité central et des demandes de toute sorte constituent la charge de travail de base. S'y ajoutent les charges selon la saison. A peine les travaux administratifs pour la fin de l'année accomplis, les documents pour l'assemblée générale doivent être rédigés en deux langues et l'assemblée organisée. En automne les rapports et les documents de planifications doivent être fournis à Swiss Olympic, et déjà les exigences de l'année suivante avec le compte annuel et le budget se pointent à l'horizon.

L'organisation de la Coupe Mitropa constituait pour le secrétaire permanent une charge en dehors de la routine. En marge de la compétition des dix équipes une conférence des présidents a été organisée. Non seulement des problèmes de l'Europe centrale, mais surtout la politique échiquéenne mondiale y ont été discutés. L'aventure que constituait la solidarité de la FSE avec l'alliance occidentale pro-Karpov sera l'objet d'un autre rapport. Il suffit de mentionner ici que le secrétariat permanent n'y jouait qu'un rôle en arrière-plan.

Pour la première fois un spécialiste d'Ernst & Young a contrôlé les comptes. Il n'a formulé aucune objection. En 2010 le secrétaire permanent a de nouveau organisé et dirigé un cours pour entraîneurs de jeunes à Macolin. Pour la première fois un psychologue du sport y a participé. Ces trois heures ont élargies l'horizon et constituent une expérience enrichissante.

Est-ce que six années suffisent? La limitation de la durée du mandat qui est valable pour le poste du président ne l'est pas pour le secrétaire permanent, mais le souhait du secrétaire de trouver une nouvelle orientation professionnelle a été décisif. Le poste à mi-temps du secrétaire permanent a donc été mis au concours dans la RSE 8/2010. Maurice Gisler a été choisi par le comité central parmi une demi-douzaine de candidats. La passation des tâches est prévue pour le 1er août 2011. Ainsi une transition sans heurt est garantie.

Revue personnelle 2005-2011:

Beaucoup de nouvelles tâches et de nouvelles charges ont mis notre organisation et moi-même à rude contribution les premières deux années. La FSE était devenue un employeur avec charges sociales, assurances obligatoires, règlement des frais, etc. Le sport des échecs a gagné en profil à l'encontre de Swiss Olympic. Le secrétariat permanent est resté virtuel, c'est-à-dire sans propres locaux. Cela permet d'épargner des coûts fixes. L'administration des membres, le caissier, la liste de classement, la revue suisse d'échecs, l'informatique, toutes ces charges sont administrées d'une manière décentralisée, ce qui rend la fédération très flexible. Le site de la fédération suffit à mes besoins. A l'avenir je le conçois comme un chantier permanent.

Mon travail en tant que secrétaire permanent va me rester à l'esprit comme un temps avec une bonne et souvent même excellente collaboration avec beaucoup de fonctionnaires et de joueurs d'échecs. Je suis confiant que mon successeur pourra compter sur autant d'aide et pourra procurer de nouvelles impulsions. Je souhaite à lui et à la fédération tout de bon!

André Lombard, secrétaire permanent